

Compte rendu du conseil municipal du 28 novembre 2016

Personnes présentes : Eric JURY, Georges LACOUR, François FUCHET, Jean-Luc LESAVRE, Daniel BELIN, Jacky PERRET, Nicole COUSIN, Philippe WATTEAU, Valérie PASCUAL.

Personnes excusées :

Sébastien GOGNIAT a donné pouvoir à Daniel BELIN.

Cécile DIAS a donné pouvoir à Eric JURY.

Laurent NIGAUDA a donné pouvoir à Jean-Luc LESAVRE.

Absents :

Raymond MONTAGNE, Brigitte DUBOIS, Michael CONCHON

Secrétaire de séance : Jean-Luc LESAVRE

Ordre du jour :

Approbation compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2016.

CUCM.

-Prise en charge des coûts de connexion internet des écoles.

-Prise en charge des frais de transports scolaires.

Personnel communal.

Convention partenariat RAM 2016-2019.

Convention répartition des charges scolaires 2016-2017 avec St Sernin du Bois.

Désignation d'un membre non élu au CCAS.

Tarif 2017.

Café de Bouvier.

Travaux.

Urbanisme.

Questions diverses.

1- Approbation compte-rendu du conseil municipal du 7 novembre 2016 :

Le compte rendu n'a pas été diffusé, son approbation sera examinée au prochain conseil.

2- CUCM ;

- Le Conseil Municipal valide la convention qui précise que la CUCM prend en charge les coûts de connexion sur présentation des factures acquittée par la mairie.

- La CUCM rembourse 45% des coûts HT de transports scolaires pour les élèves des écoles primaires.

Les familles dont le transport scolaire passe à plus de 3 km de leur domicile peuvent se faire indemniser. La CUCM prend en charge 0,263€ du Km.

2 enfants sont concernés aux Couchets, la commune indemniserà à la même hauteur que la CUCM avec effet rétroactif au 1-10-2015.

- Instruction des permis de construire :

A compter du 1^{er} janvier 2017, la CUCM deviendra le service instructeur des demandes d'urbanisme (CU, PC et DP) à la place de la Direction départementale des territoires.

Une convention sera signée entre la mairie et la CUCM.

3- Personnel communal ;

- Un comité médical a déclaré Marie-Thérésia ZITTE inapte à ses fonctions et à toutes fonctions, une procédure de licenciement sera engagée.

- Adhésion à la procédure de passation d'une convention de participation par le centre de gestion de Saône et Loire.

Le centre de gestion propose de réaliser une mise en concurrence afin d'aboutir à la conclusion d'une convention de participation à l'échelle du département dans le domaine de la prévoyance. Le conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour le risque prévoyance que le centre de gestion va engager prochainement et détermine sa participation prévisionnelle à 2 € mensuel par agent actif de la collectivité.

4- Convention partenariat RAM 2016-2019 ;

Une première convention a été signée pour 2013-2015, le conseil accepte son renouvellement pour 2016-2019.

Pour information, en 2015, la commune a participé à hauteur de 816,94€.

5- Convention de répartition des charges scolaires 2016-2017 avec St Sernin du Bois ;

Pour les enfants de St Firmin scolarisés à St Sernin du Bois, le coût convenu est de 53,50€ à la charge de la commune.

Le conseil valide cette convention avec effet réciproque pour les enfants de St Sernin du Bois scolarisés à St Firmin.

6- Désignation d'un membre non élu au CCAS ;

Madame Jacqueson Bernadette a envoyé sa lettre de démission pour raison de santé, un nouveau membre non élu doit être désigné.

Madame Lesavre Anne est proposée, le conseil accepte à l'unanimité.

7- Tarif 2017 ;

- Les tarifs de location des salles restent inchangés pour 2017.

Les prix pour la vaisselle cassée passent à 1,60€/ unité, plat ou pot inox à 15€, grand plat ou gros chaudron à prix coutant.

- Cimetière :

Concession 30 ans : 200€

Columbarium en concession 15 ans : 120€

Cave urne 15 ans : 60€ - 30 ans : 100€.

8- Café de bouvier ;

Les travaux de mise en conformité engagés par la commune seront bientôt finis.

Ouverture prévue début 2017.

Des demandes de subvention (DETR, FSL, ...) seront faites en 2017 pour les finitions extérieures du café et de la salle des associations : toiture, enduit, terrasse, toit du garage, remise en état des WC publics ..., pour des travaux envisagés en 2018.

9- Travaux ;

L'armoire Internet pour la montée en débit sera posée à Bouvier le 9-12-2016 en présence des responsables de la CUCM et des maires des communes concernées pour une mise en service courant du premier semestre 2017.

Les travaux de construction l'école primaire avancent suivant le planning prévu : la toiture est en place. Une interdiction de circuler du 5 décembre 2016 au 31 janvier 2017 sur la section du chemin des Barrets comprise entre la RD 361 et le chemin du Point de Vue sera établie pour permettre les travaux de gros œuvre pour la micro-crèche.

10- Urbanisme ;

Dépôt de déclaration préalable de travaux :

Nicolas JOLY : installation d'un cabanon métal et d'un conteneur.

Dépôt de certificat d'urbanisme :

Notaire Renaud ANDRIEU pour vente consorts POINSOT/REVIRON

Notaire Renaud ANDRIEU pour vente AC 143

Dépôt de permis de construire : Néant.

11- Questions diverses ;

- Décision modificative budgétaire n°5.

Dépenses d'investissement :

Acquisition terrain Jean PETIT + frais de notaire : 53 000 €

Recettes d'investissement :

Subvention au titre du contrat de territoire Etat-Région pour la micro crèche : 41 140 €

Emprunt d'équilibre : 11 860 €

- Une délibération est prise pour encaisser un chèque de GROUPAMA, un solde en notre faveur d'un montant de 8,76 €.

- Un appel d'offre a été fait au titre de la Délégation de Service Publique pour la gérance de la micro crèche. Un seul dossier nous est parvenu. Celui-ci est retenu.

- Mardi 6 décembre : réunion CCAS à 18h30

- Mercredi 7 décembre : entretien préalable au licenciement de Marie-Thérésia ZITTE.

- Mercredi 7 décembre : réunion de quartier Chemin de l'église, impasse du bourg, chemin des champs sauniers, rte de st Firmin (n°157 au n°250), chemin des Barrets, chemin du point de vue, chemin du Theurot d'Ardon, impasse des Roches, impasse de la camuzelle , en chaussée.

- Samedi 10 et dimanche 11 décembre : marché de Noël salle Andrée Blondeau

- Mardi 13 décembre réunion de quartier ;

Chemin de la camuzelle, chemin des caillots, impasse des caillots, chemin des baguettes, impasse du marronnier, la grimpette, rte de st Emiland (n°155 au n°253), rte de st firmin (n°321 au n°350), rte du pont.

- Mercredi 14 décembre réunion de quartier ;

Chemin des champs de Bouvier, chemin des mouilles blanches, chemin du menhir, rte de st firmin (n°252 au n°283).

- Lundi 19 décembre : conseil municipal.

- Mardi 20 décembre : réunion avec le personnel à 18h30.

La séance est levée à 20h20.